Jennifer GASPAROUX
06.34.38.26.15
Mylène SATGÉ
06.34.64.01.67
www.voc-formation.fr
vocformation@gmail.com
VOC FORMATION
Voix | Oralité | Communication



LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMELIOREE (CAA) AU SERVICE DES PERSONNES POLYHANDICAPEES

Formation COMMUNICATION – 2 jours (code VOC-C3c)

Créer un cadre propice pour soutenir et favoriser un besoin fondamental : la communication.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de permettre aux professionnel·le·s de comprendre les enjeux de la Communication Alternative et Améliorée (CAA) dans le contexte du polyhandicap.
Elle vise également à leur donner des repères pour identifier et analyser les besoins spécifiques des personnes accompagnées.
La formation a pour finalité de soutenir le développement des compétences communicationnelles, en favorisant l'intégration d'outils et de stratégies adaptés dans le quotidien.
Elle s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer l'autonomie et l'autodétermination des personnes en situation de polyhandicap.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participant·e·s seront capables de :

- Redéfinir la communication dans le contexte du polyhandicap.
- Identifier les signaux corporels et modes d'expression non verbaux.
- Adapter l'installation posturale pour favoriser l'accès à la communication.
- Réaliser une évaluation écologique et dynamique des compétences communicationnelles.
- Choisir et mettre en place des outils de CAA adaptés (low-tech et high-tech).
- Mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage (modélisation, temps d'attente, balayage assisté).
- Concevoir des supports individualisés (routines, tableaux de choix, passeports de communication).
- Élaborer un plan d'action transférable dans leur structure.

*La formation peut être **adaptée** et **personnalisée** en fonction du public et des attentes spécifiques. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins !*

CONDITIONS D'ADMISSION, PRÉREQUIS

Aucun prérequis théorique n'est nécessaire, la formation est ouverte à toute personne répertoriée sur la liste du public ciblé.

PUBLIC CIBLÉ

Professionnel·le·s, équipes soignantes et éducatives travaillant auprès de personne·s polyhandicapée·s.

Familles et accompagnant·e·s de personne·s polyhandicapée·s.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES

Jennifer Gasparoux, Orthophoniste, Formatrice et chercheuse indépendante,
Mylène Satgé, Orthophoniste, Formatrice indépendante.

Plus de détails sur le site internet www.voc-formation.fr

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Livret de suivi de formation et prise de notes remis aux participant·e·s ;
- Questionnaires de connaissances avant et après formation ;
- Exposés théoriques (format PowerPoint) en vidéoprojection ;
- Séquences vidéo pour compléments théoriques et études de cas ;
- Liste de ressources bibliographiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTION :

- QCM de début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction

MOYENS TECHNIQUES

Les conditions techniques pour la formation sont :

- Une salle suffisamment grande pour accueillir le groupe ;
- Un vidéoprojecteur ;
- Tables et chaises en nombre suffisant pour le groupe et les formatrices.

PROGRAMME

Jour 1 : Fondements, postures et évaluations

- Les bases de la communication et les droits fondamentaux
- Les recommandations HAS
- Posture physique et relationnelle
- La spécificité de la communication dans le polyhandicap
- L'évaluation des compétences
- Aménagement de l'environnement

Jour 2 : Outils de CAA, stratégies et mise en pratique

- La panoplie des outils de CAA (du low-tech au high-tech)
- L'apprentissage et les stratégies d'intervention
- Ateliers de création de supports – mise en pratique
- Plan d'action, transfert en situation professionnelle
- Conclusion

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Attestation de participation

DÉLAIS D'ACCÈS : entre 1 et 6 mois entre la réception du devis validé et la réalisation de la formation.

INSCRIPTION : prise de contact, analyse des besoins, envoi du devis, puis signature de la convention (établissements) ou du contrat de formation (particulier·ère·s).

CONTACTS : Pour toute demande d'informations complémentaires, contactez une des deux formatrices (Jennifer Gasparoux ou Mylène Satgé). Les coordonnées sont écrites en en-tête de ce document.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Durée : 2 jours (14H)
Horaires : 9h00 – 12h30 ; 13h30 – 17h00

Date(s) : à définir dans l'année en cours

Nombre de participant·e·s : groupe de 5 à 16 participant·e·s

Lieu : Formation en présentiel, dans une salle mise à disposition par l'établissement demandeur ou par l'un·e des participant·e·s (une réduction lui est alors accordée), ou dans une salle louée pour l'occasion.

Tarifs

Particulier·ère·s et professionnel·le·s se formant à titre individuel (financement personnel) : de 100 à 200 € par personne et par journée. Le tarif est **dégressif** : plus vous êtes nombreux·ses à vous inscrire ensemble, plus le prix par personne diminue. Le montant exact dépend aussi du lieu (salle louée ou mise à disposition).

Établissements et structures : devis sur demande, en fonction du nombre de participant·e·s, du lieu et de la mise à disposition ou non d'une salle. Prise en charge possible par un OPCO.



ACCESSIBILITÉ : Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter directement les formatrices, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Votre référente handicap : **Jennifer Gasparoux** · 06 34 38 26 15